

La Favorite

Messieurs,

J'ai eu l'honneur de vous écrire par le vaisseau La Renommée, de Nantes, capitaine Feyet Le Jeune, par lequel je marquais mon arrivée à Léogane le 28 décembre avec 461 noirs, restant des 507 que j'avais en partant de Gorée, suivant les factures qui vous ont été adressées des deux différents comptoirs du Sénégal. Je vous ai aussi marqué que pendant ma traversée qui a été de 40 jours, j'avais eu le malheur de perdre beaucoup de noirs et beaucoup de malades du scorbut qu'ils avaient dans la masse du sang ainsi que plusieurs blessés mal guéris, ce qui s'est déclaré une fois en mer et ce que je ne pouvais prévoir de venir en conséquence !

Je vous ai donné avis des mauvaises chicaneries que ces messieurs de Gorée m'ont faites à l'occasion de cette cargaison où j'eus mieux aimé faire 2 traites à la côte de Guinée que toutes les tracasseries qu'il ma fallu essuyer.

Dans la régulation qui s'est faite ici, j'ai eu d'autres altercations avec messieurs les arbitres qui ne me paraissaient pas beaucoup portés sur vos intérêts. Il en a fallu cependant passer par leurs décisions, mais la Compagnie gagnerait beaucoup plus à leur en faire livraison au Sénégal ou d'envoyer pour son compte.

Les derniers noirs malades que ses messieurs ont vendus un mois après l'ouverture de la vente, l'ont été à 500 livres pièce et le total général à 424 000 £. Il y a quelques frais mais peu, suivant ce que j'en ai pu savoir.

J'ai actuellement 300 barriques de sucre à bord. Comme le correspondant, faute de recouvrement, ne peut me fournir que 340 à 350 barriques de sucres, je compte partir le 15 avril.

J'ai perdu mon maître tonnelier depuis 1 mois et ai été obligé d'en prendre pour quelques journées ainsi que des calfats, les miens ayant été malades. Je fais faire le biscuit convenable pour la traversée qui coûte bien cher de réalisation et 15 % de diminution sur la farine qui est la règle dans ce maudit pays.

Je ferai en sorte de vous causer le minimum de dépense que je pourrai. J'ai eu certains de mes officiers malades et en ai encore. Je suis convenu de les faire mettre dans une maison qu'on a louée à cet effet et de leur faire donner, outre les vivres ordinaires, 45 sols par jour, ce qui convient mieux que de donner des 12 et 15 £ par jour

comme on avait d'ordinaire auparavant. Je crois que vous ne désapprouverez pas ma conduite.

4 hommes ont déserté jusqu'à ce jour. Ce sont d'assez mauvais sujets et la Compagnie n'y perd rien.

Je ne trouve pas le sucre beau et cependant il bien cher.

M. Mariany m'ordonne de repasser le S^r Béhourd dont je me serait bien passé.

Je vous demande la continuation de vos bontés, étant d'un très profond respect,

Messieurs,

votre très humble et très obéissant serviteur.

Votre très humble et très
obéissant serviteur,

de Sanguinet

En rade du Cul-de-Sac le 20 mars 1744

Les vaisseaux Anglais croisent continuellement sur cette côte Il y en a eu un de 72 canons 3 jours à Léogane avec une frégate. Ils ont mis 300 noirs à terre.